

L'Abolition de la Nouvelle-Orléans.
SURTOUT, N° 13 RUE DE CHATELAIN
NOUVEAU-MAGASIN
VENDRE! MARDI, 30 JUIN.

La question de l'armée en France.
Nous extrayons ce qui suit du compte rendu de la séance du 13 juin, de la Chambre des députés.

M. le président.—La suite de l'ordre du jour est la discussion sur la proposition de loi relative à la proposition de loi présentée par M. de la Motte-Rouge, tendant à modifier la loi du 27 juillet 1872 sur l'armée territoriale.

M. le ministre de la guerre.—Messieurs, je suis très honoré de voir que la proposition de loi présentée par M. de la Motte-Rouge, tendant à modifier la loi du 27 juillet 1872 sur l'armée territoriale, a été adoptée par la Chambre.

M. de la Motte-Rouge.—Messieurs, j'ai l'honneur de vous adresser, en ce qui concerne la proposition de loi que j'ai présentée, un rapport que j'ai eu l'honneur de faire à la Chambre.

M. le ministre de la guerre.—Messieurs, je suis très honoré de voir que la proposition de loi présentée par M. de la Motte-Rouge, tendant à modifier la loi du 27 juillet 1872 sur l'armée territoriale, a été adoptée par la Chambre.

M. de la Motte-Rouge.—Messieurs, j'ai l'honneur de vous adresser, en ce qui concerne la proposition de loi que j'ai présentée, un rapport que j'ai eu l'honneur de faire à la Chambre.

M. le ministre de la guerre.—Messieurs, je suis très honoré de voir que la proposition de loi présentée par M. de la Motte-Rouge, tendant à modifier la loi du 27 juillet 1872 sur l'armée territoriale, a été adoptée par la Chambre.

M. de la Motte-Rouge.—Messieurs, j'ai l'honneur de vous adresser, en ce qui concerne la proposition de loi que j'ai présentée, un rapport que j'ai eu l'honneur de faire à la Chambre.

SPECTACLES, BALS, &c.
CELEBRATION
CENTENAIRE
L'Association de Bienfaisance des Comités de la Louisiane

Pr gramme.
Cours, Courses, Courses.
Première course.—Poney, 1 mètre et demi, sur un parcours de 100 mètres.

Secondes courses.—Poney, 1 mètre et demi, sur un parcours de 100 mètres.

Troisième course.—Poney, 1 mètre et demi, sur un parcours de 100 mètres.

Quatrième course.—Poney, 1 mètre et demi, sur un parcours de 100 mètres.

Grande Fête de Pompiers.
Grandes Fêtes de Pompiers.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Pompiers.

Grand Prix-Nique.
L'Association Mutuelle et Fraternelle des Jardiniers.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Jardiniers.

Grand Prix-Nique.
L'Association Mutuelle et Fraternelle des Jardiniers.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Jardiniers.

Grand Prix-Nique.
L'Association Mutuelle et Fraternelle des Jardiniers.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Jardiniers.

Grand Prix-Nique.
L'Association Mutuelle et Fraternelle des Jardiniers.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Jardiniers.

Grand Prix-Nique.
L'Association Mutuelle et Fraternelle des Jardiniers.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Jardiniers.

PAS DE REDUCTION,
Pas de Renvoi!
Tous les Lots
Payés en plein!

OCCESSION SUPERBE
FAIRE FORTUNE.
COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE.
A L'OPERA de la Nouvelle-Orléans, Le SAMEDI, 29 JUILLET 1876.

H. CASSIDY, UN GRAND TIRAGE EN OR.
Gros lot - \$100,000!
Un lot à chaque six billets!

J. DESCA, ANCIENNE MAISON L. MOULOU.
Le SAMEDI, 29 JUILLET 1876, A L'OPERA de la Nouvelle-Orléans.

VOYEZ LE PLAN!
PLAN EXTRAORDINAIRE!
20,000 BILLETTS A \$50.
L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

REMARQUEZ ET SOUVENEZ-VOUS.
Qu'au grand tirage en or, Du 29 Juillet 1876, TOUS LES BILLETTS Vendus pour des greenbacks.

TOUS LES LOTS Payés en Or.
On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

ELITE CLUB ROOM.
Balle du Comité Démocratique de la Louisiane.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Démocrates.

On exiera d'excellentes recommandations qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi.

Compagnie de Loterie de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans.

ASSURANCES
OSCEON MUTUAL INSURANCE COMPANY.
Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1876.

VENTES JUDICIAIRES.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Pompiers.

VENTES A L'ENCAIN.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Pompiers.

VENTES A L'ENCAIN.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Pompiers.

VENTES A L'ENCAIN.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Pompiers.

VENTES A L'ENCAIN.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Pompiers.

VENTES A L'ENCAIN.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Pompiers.

VENTES A L'ENCAIN.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Pompiers.

VENTES A L'ENCAIN.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Pompiers.

VENTES A L'ENCAIN.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Pompiers.

VENTES A L'ENCAIN.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Pompiers.

VENTES A L'ENCAIN.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Pompiers.

VENTES A L'ENCAIN.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Pompiers.

VENTES A L'ENCAIN.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Pompiers.

VENTES A L'ENCAIN.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Pompiers.

VENTES A L'ENCAIN.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Pompiers.

VENTES A L'ENCAIN.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Pompiers.

VENTES A L'ENCAIN.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Pompiers.

VENTES A L'ENCAIN.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Pompiers.

VENTES A L'ENCAIN.
Le dimanche 29 juillet, à 10 heures, dans le jardin de la Compagnie des Pompiers.